

CAP MARINA

06 88 60 13 27

mail: christian.mathieu0140@orange.fr

Liste des documents nécessaires pour pouvoir établir un dossier d'inscription au permis bateau côtier ou fluvial:

- 1 demande d'inscription complétée modèle défini N°14681*01
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité
- 1 certificat médical moins de 6 mois modèle défini N°14673*01
recto-verso sur la même feuille
- 2 photos d'identité récentes en couleur
- 1 chèque de 360€ à l'ordre de CAP MARINA
- **Trésor Public: 30€** : inscription (pour chaque inscription ou réinscription au permis)
78€ : délivrance du permis

Pour obtenir vos timbres fiscaux, sur le site internet: <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Ou dans un bureau de tabacs. Il faudra me communiquer les N° des timbres.

Une double inscription: côtier + fluvial, seul les timbres d'inscription seront comptés en double (30€+30€) il y aura 1 feuille d'inscription en cochant les cases **côtier** et **fluvial**, 2 photos d'identité. Le prix pour les deux permis sera alors de: **360€+250€ (au lieu de 360€+360€)**
Les frais de timbres sera de: **78€+60€ = 138€**

Une nouvelle inscription à l'un des permis après l'obtention de l'un ou l'autre, (ex : vous possédez le permis côtier et vous voulez passer maintenant le permis fluvial) **les documents nécessaires seront :**

- 1 demande d'inscription complétée modèle défini N° 14681*01
- 1 photocopie recto-verso d'une pièce d'identité
- 1 certificat médical moins de 6 mois modèle défini N°14673*01
- 2 photos d'identité récentes en couleur
- **l'original** du permis déjà obtenu
- 1 chèque de 250€ à l'ordre de CAP MARINA (pas de pratique)
- 1 timbre fiscal électronique de 30€*

Lors d'un ajournement d'un permis:

- 1 demande d'inscription complétée modèle défini N° 14681*01
- 1 timbre fiscal électronique de 30€*

IMPÉRATIF:

Ces documents sont à remettre **15 jours avant le premier cours théorique** où une valisette de cours (compris dans le prix du permis) vous sera remise.

Cours théoriques de permis côtier:

1 samedi complet de 9h à 17h

Cours théoriques de permis fluvial:

1 samedi complet de 9h à 17h

Les examens théoriques pourront se faire à : La Poste ou dans un bureau Véritas le jour et l'heure de votre choix.

Cours pratiques:

3h30: 1h30 en groupe et 2x1h en individuel sur le bateau, suivant vos disponibilités où je vous validerai votre permis.

Si vous possédez déjà l'un des deux permis (côtier, fluvial) vous êtes dispensé de pratique pour le suivant, on passe qu'une seule fois la pratique pour tous les permis.

Pour le permis côtier et fluvial:

L'épreuve théorique dure environ 30 min, il y a 40 questions (avec 2 réponses possibles pour certaines questions), pour être reçu à l'examen il faut **35 bonnes réponses**.

En cas d'ajournement, une demande peut être formulée pour la session d'après avec un droit d'inscription de 30€*.

Pour le permis hauturier : inscription :

- 1 demande d'inscription complétée modèle défini N° 14681*01
- photocopie d'une pièce d'identité recto verso
- une photo d'identité récente et en couleur
- **original** du permis côtier
- timbres fiscaux correspondant au droit d'inscription: 30€* (sur internet)
- 1 chèque de 650 € à l'ordre de CAP MARINA

matériel nécessaire:

- une carte marine SHOM 9999
- Une règle de navigation
- Un compas à pointes sèches
- Un crayon, une gomme et une calculatrice non programmable.

l'examen théorique à ST QUENTIN pour une durée de 1h.30 :

- Une épreuve de carte, notée sur 12.
- Un calcul de marée, noté sur 4
- Deux questions sous forme de QCM sur l'utilisation et les précautions d'usage d'aides électroniques à la navigation, notées chacune sur 0,5
- Deux questions de météorologie sous forme de QCM, notées chacune sur 1
- Une question de réglementation sur le matériel de sécurité sous forme de QCM, notée sur 1

Pour être reçu, il faut obtenir au moins 10 et la note d'épreuve sur la carte doit être au moins de 7.

CAP MARINA

Les cours de formation théoriques se font au 15 Rue des canoniers dans une salle spacieuse avec toutes les commodités nécessaires. Si vous êtes ajourné à la théorie, vous pouvez suivre gracieusement les cours de la session suivante.

Un site internet peut vous aider à finaliser votre formation théorique.

Le bateau de formation est un QUICKSILVER week-end 635 récent, très maniable, avec un moteur MERCURY d'une puissance de 60 CV pour parfaire à tous les exercices obligatoires afin d'obtenir votre pratique.

Pour le permis fluvial, le passage de l'écluse ne fait pas partie de la formation, il n'est pas obligatoire pour l'obtention du permis.

Les cours pratiques se font sur le canal face à la Gare de ST QUENTIN.

CAP MARINA N° d'agrément: 21064 **Christian**
24051 **Alexis**

Contacts: **Christian** 06 88 60 13 27
Alexis 06 49 05 12 55

***Pour l'achat des timbres fiscaux: timbres.impots.gouv.fr**

Vous pouvez télécharger les imprimés de dossier par les liens dans le site «capmarina »

ATTENTION:

Le contrat de formation n'est valable que pour une durée de 1 mois après la signature lors du premier cours théorique. Vous devez vous présenter à l'examen théorique pendant ce laps de temps, passé ce délai des frais de gestions vous seront demandés si vous désirez suivre des cours supplémentaires .

